

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 179

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Avril 1978

Le style Denner (inimitable) : A *notr'* aimable clientèle !

Marrons du feu

Nombreux sont les journalistes qui croient que « tirer les marrons du feu » signifie « tirer un avantage ». Par exemple, le correspondant de Paris du *Journal de Genève* : « ... en réalité, socialistes et communistes cherchaient à se duper pour tirer, le moment venu, les marrons du feu. »

L'expression nous vient d'une fable de La Fontaine, *Le Singe et le Chat*, où l'on voit le premier croquer les marrons que le second tire des braises en se brûlant chaque fois la patte. Tirer les marrons du feu = se brûler les doigts pour autrui.

(Défense du français, No 179, avril 1978)

« Rendre attentif »

L'expression *rendre attentif sur* (ou même *à*) est un germanisme, traduction littérale de *aufmerksam machen*.

Il y a pire : *rendre attentif que...* ! C'est ainsi qu'on a entendu le mois dernier sur les ondes de Sottens : « La police *rend attentives* les personnes qui les détiennent *que* ces produits sont dangereux. »

En français : attire l'attention sur..., ou sur le fait que...

(Défense du français, No 179, avril 1978)

Fedayin

L'orthographe de ce terme nouveau est encore bien incertaine au pluriel : fedayin, fedayins, fédayins...

Il signifie en arabe : ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Il a donc un sens collectif, et c'est sans doute pourquoi, dans notre langue (où il désigne le ou les guérilleros palestiniens qui s'attaquent à l'État d'Israël), il reste invariable. On écrit : des fedayin (ou feddayin).

(Défense du français, No 179, avril 1978)

Tiers monde

Grevisse est, semble-t-il, seul à donner au choix l'orthographe « tiers monde » ou « Tiers-Monde ».

Les dictionnaires et commentateurs préconisent la première tournure, sur le modèle de tiers état (Littré, Ac.), tiers ordre, etc.

Quelques autres ont écrit ou écrivent « Tiers Etat », mais uniquement pour 1789, et sans trait d'union.

(Défense du français, No 179, avril 1978)

Détergent, détersif

Ces deux termes, dérivant du latin *detergere* (= nettoyer), ont été utilisés dès le XVII^e siècle, comme substantifs ou adjectifs, en médecine : remède détergent, détersif (qui déterge, nettoie).

Dans le vocabulaire industriel et commercial d'aujourd'hui, selon Dupré, « détergent » désigne les produits aptes à réaliser l'opération dite détergence (dissolution des souillures) ; « détersif » est le nom générique des produits de nettoyage. Mais le Petit Robert définit ainsi « détersif » : qui nettoie en dissolvant les impuretés...

Il est difficile de ne pas voir là des synonymes.

(Défense du français, No 179, avril 1978)

Débouter

A la fin de l'an dernier, ce titre étincelait dans un quotidien roman : SAVRO - DEUX RECOURS DÉBOUTÉS.

Le mois passé, à propos du rejet par le TF d'un recours contre les dispositions grisonnes sur la presse, la Radio romande a parlé d'un recours *débouté* !...

Il faut donc indiquer que le verbe « débouter » ne peut concerner qu'une personne : on déboute un plaideur ; son recours est rejeté, ou repoussé.

(Défense du français, No 179, avril 1978)